

PROCES VERBAL

de l' ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE L'AFH du 10.10.10

Les adhérents de l'association française de haïku se sont réunis le 10 octobre 2010 à 9h30 dans les locaux des éditions ALEAS à l'occasion de l'assemblée générale annuelle.

Etaients présents:

- 1.ANTONINI Jean
- 2.ASUNSOLO Isabel
- 3.BELKHODJA Catherine
- 4.BELLEAU Janick
- 5.BRIATTE Brigitte
- 6.DESCÔTEAUX Diane
- 7.DUTEIL Danièle
- 8.FLIPSE Rob
- 9.FRESSON Myriem
- 10.FRIEDENKRAFT Georges
- 11.GONFALONE Martine
- 12.HELLAL Eric
- 13.KRETZ Francis
- 14.LONGUETY Françoise
- 15.NONNET Jean-Claude
- 16.PELLET Jo
- 17.QUINTA Philippe
- 18.SANGOTTE Rahmatou
- 19.SIMON Patrick
- 20.WIRTH Klaus-Dieter

Etaients représentés

par Jean Antonini : 8 voix

21. J PENA
- 22.C ROHU
- 23.C PACOUREAU
24. JC TOUZEIL
25. JP POUPAS
26. P BREHAM
27. S CANAROZZI
28. T CAZALS

par Janick BELLEAU : 5 voix

- 28. M. AUBE
- 29. H BOISSE
- 30. M CHRETIER
- 31. M LAROCHE
- 32. L PAGE

par Martine GONFALONE: 3 voix

- 33. B PELLAT
- 34. C LEFEBVRE
- 35. D ALBAREDES

par Daniele DUTEIL: 4 voix

- 36.L JANELLE
- 37.B AUDRAN
- 38.M BETTING
- 39.M HAUTOT

par Isabel ASUNSOLO: 2 voix

- 40. C COULIOU
- 41. JF REY

par Diane DESCOTEAUX: 2 voix

- 42. M. MONTREUIL
- 43. D THERRIault

par Francis KRETZ: 2 voix

- 44. Eliane BEGUET
- 45. Martine KRETZ

par ERIC HELLAL: 1 voix

- 46. C. POURTEAU

par Jo PELLET: 1 voix

- 47. D. MUTZENBERG

représentant un total de **20 présents (dont 19 votants)** et **28 représentés donc un total de 47 voix.**

Le président présente l'ordre du jour ainsi que les convocations .

Danièle Duteil est désignée comme **présidente de séance**.

Catherine Belkhodja est désignée comme **secrétaire chargée du procès verbal**.

Isabel Ansunsolo et **Martine Gonfalone** sont désignées comme **scrutatrices**

Jean Antoni présente sa démission de la Présidence et annonce la démission du CA de **Danièle Duteil** et **Gérard Dumon**, pour convenances personnelles. Quatre nouveaux membres du CA pourront donc être élus.

Jean Antonini explique que si aucun candidat ne se présente la Présidence , l'association peut être dissoute ou mise en sommeil pendant un an. Il propose une autre alternative: qu'on élise un président d'honneur , dégagé de toute responsabilité éditoriale. Cette proposition n'est pas retenue .

Patrick Simon rappelle que statutairement, il faut d'abord élire le CA et qu'ensuite, le CA procédera à l'élection de la Présidence.

I. Rapport d'activité 2009:

Jean Antonini , Président sortant, présente le rapport d'activités de l'année 2009.

Il regrette d' avoir dû assumer seul la trésorerie de l'association AFH qui n'avait pas de trésorier.Néanmoins, **Eric Hellal** a accepté d'effectuer le bilan financier

Le rapport d'activités est présenté et soumis au vote
46 voix pour . 1 abstention.

1. Le site

Actuellement en construction, il sera bientôt opérationnel.

Daniel Borner est chargé d'intégrer les archives de l'AFH sur le nouveau site.

Responsables du site:

Jean Antonini (Coordinateur)

Daniel Borner (transfert d'archives)

Didier Le Marchand (photographe)

Francis Kretz (concept)

2.Le comité de rédaction:

Il est composé de :

- Isabelle Asunsolo et Klaus Dieter Wirth qui supervisent la rubrique " Sillons: auteur étranger" en alternance

- Hélène Boissé qui supervise la rubrique canadienne

- Danièle Duteil qui participe aux rubriques " Moissons" , "Concours", "Défricher"

- Catherine Belkhodja (Courrier des auteurs et articles ponctuels)

Ce comité fonctionne bien.

3. L'organisation du festival de Lyon

Elle a été confiée à **Jean Antonini, Danièle Duteil, Martine Gonfalone**

Le matin: ateliers, conférences, pratique du haiku

L'après midi: visites et expositions

Le vernissage de l'exposition de haïkas de **Ion Caudescu** a remporté beaucoup de succès. La lecture publique de Mercredi soir a réuni **120 personnes**. **L'exposition au parc de la Tête d'or** se poursuivra à l'issue du festival durant 3 semaines. Le dîner de clôture a réuni **39 personnes**.

4. Livre : haiku de voyage

En réponse à Jean Antonini qui déplore le retard de parution, Catherine explique que la parution du livre est décalée pour achever l'illustration et fera l'objet d'un lancement ultérieur. Jean Antonini exprimant sa déception sur ce projet, Catherine rappelle que ce n'est pas la première fois qu'une publication est décalée (projet d'Alain retardé d'un an par exemple) et annonce qu'elle poursuit ce projet uniquement avec Georges Friedenkraft qui a participé à ce projet dès le début.

Responsables de ce projet

Catherine Belkhodja et **Georges Friedenkraft**.

Une somme de **700 euros HT** (représentant la moitié du devis) est réservée sur le prochain budget. **KAREDas** assurera la co-édition.

5. Le Comité de sélection des recueils

Jusqu'en Janvier 2010, les recueils étaient sélectionnés par le CA.

Ensuite, un comité de sélection a été chargé de la sélection des manuscrits.

Responsables:

- Catherine Belkhodja, Lucy Pagé, Jo Pellet
coordonnés par Jean Antonini et Hélène Boissé

4 membres du CA ont publié un recueil:

- Hélène Boissé (atelier d'écriture: "A l'air libre")
- Danièle Duteil et Gérard Dumon "Derrière les hirondelles"
- Danièle Duteuil "les coups de coeur de Gong"

Prochain recueil: Isabel Asunsolo et Eric Hellal

Un recueil de Marc Bonetto sur sa pratique du haiku a été également publié.

Les réunions se passent toujours bien.

Néanmoins, les critères de sélection (anonymat des manuscrits, indépendance du jury, anonymat des votes et notes du jury) ont provoqué de nombreux débats.

Catherine Belkhodja a préféré démissionner du comité de sélection.

Le nouveau comité de sélection sera établi lors de la prochaine réunion du CA.

6. La nouvelle maquette de GONG

Amélioration de la couverture et du contenu.

Les lecteurs semblent satisfaits de son amélioration.

Le Président sortant émet le vœu de d'assurer le suivi des prochains numéros, déjà en cours.

7. Les Kukais

De plus en plus nombreux , ils attirent de nouveaux adhérents.

Les présentations dans les médiathèques ou les lycées font connaître davantage le haïku ainsi que les concours.

8. Le haïku en milieu scolaire

Daniele Duteil a obtenu que certaines académies diffusent l'annonce du concours d'enfants en milieu scolaire.

Néanmoins très peu de candidats respectent les règles d'écriture du haïku (3%)

D'où la nécessité de mettre en place une formation adéquate pour les enseignants.

Les dates des concours ont été modifiées pour permettre au Jury d'être libéré l'été.

9. Animation des ateliers et salons

Prestations 2009/2010

- Salon St Rémy les Chevreuse avec Danièle. Parcours haïku.
(300 euros pour l'AFH)
- Rencontre à Tübingen. (12 membres). textes parus dans Sommergrass.
- Festival Lirécrire à Beauvais. Parcours haïku, animation kukaï, table ronde.
- Festival en Hongrie (Danièle, Michel, Rob)
- Festival de Lyon (octobre 2010).
- Ateliers d'écriture de Jean Antonini dont celui aux bibliothécaires de Beauvais.

Il est recommandé de facturer ces formations par l'AFH, afin d'équilibrer le budget de l'association et trouver des sources de financements pour les projets.

Les demandes de financement doivent être effectuées au moins un an à l'avance.

Janick Belleau signale qu' au Québec, si on n'est membre de l'Union des Ecrivains du Québec , on peut intervenir dans des écoles (275 dollars canadiens la demi-journée).(adhésion annuelle à cette organisation coûte 150 dollars canadiens)

Georges Friedenkraft signale qu'en France , l'équivalent serait la Société des Poètes Français et la SGDL (Société des Gens de Lettres).

Phillippe Quinta signale que la charte des auteurs jeunesse définit un tarif fixe des interventions(environ 200 euros la demi-journée)

Isabel Asunsolo précise qu'il est beaucoup plus simple de facturer les prestations individuellement comme auteur car si on passe par des associations, cela nécessite beaucoup de travail administratif.(Contrats tripartites)

Des adhérents regrettent de ne pas avoir été informés de ces interventions en ateliers.

10. Les adhésions

Une augmentation a eu lieu en 2009:

- France: 35 euros
- Canada: 50 dollars canadiens
- Reste du monde : 40 euros

Les Canadiens proposaient d'imprimer Gong au Canada.

Sur l'intervention de Catherine et Isabel , qui souhaitaient qu'on tienne compte de l'abaissement des tarifs postaux, la décision a été prise de revenir à l'ancien tarif:

- France: 30 euros
- Canada: 40 CAD
- Reste du monde : 35 euros
- Institutions: 50 euros
- Moins de 25 ans: 25 euros

A la lecture du tableau d'abonnements , une baisse est constatée.

Celle ci s'accroît au Canada.

En cas de non paiement, deux gongs sont envoyés avec une relance (dont 1 sur le prochain abonnement)

Le prix de vente au numéro de GONG est passé à 5 euros.

Le prix des recueils est passé à 4 euros.

La diminution des abonnements canadiens correspond à la démission de Martine Beaudry qui était très active pour la promotion de la revue.

Hélène Boissé a néanmoins réussi à obtenir quelques adhésions.

Aucune augmentation n'aura lieu cette année.

Il est rappelé qu'une adhésion simple à 5 euros est possible mais qu'elle n'inclut pas d'abonnement.

10. Déduction fiscale

Danièle Duteil regrette que notre demande d'agrément présentée aux impôts ait été rejetée. Elle aurait permis d'effectuer des dons à l'association en bénéficiant d'une déduction fiscale. Malheureusement la pratique du haïku n'est pas considérée comme oeuvre d'intérêt général.

Meryem Fresson, administratrice d'une autre association confirme que ce genre d'agrément est maintenant très difficile à obtenir.

Les projets

11. Jean Antonini avait inscrit à l'ordre du jour un projet de livre pédagogique en direction du public scolaire mais renonce à le présenter à la réunion.

12. Jean Antonini précise à **Janick Belleau** -qui lui posait la question -qu' il n'est pas obligatoire de faire partie du conseil d'administration pour faire partie d'un comité.

13. Le CA souhaite modifier les statuts pour modifier le nom de l'AFH et remplacer le nom " association française " par "**association francophone**"

Après en avoir débattu, il est décidé de proposer cette modification lors d'une prochaine assemblée, car ce point n'était pas inscrit à l'ordre du jour.

14. Les rencontres internationales ont été très positives.

Les membres de l'association souhaitent être davantage informés de ces rencontres.

II - Bilan financier.

Le bilan financier est présenté par **Eric Hellal..**

Remarques:

1. Ni le président, ni le trésorier ne peuvent donner le coût annuel de la revue gong et de ses recueils.- Cette précision sera apportée ultérieurement (prix annuel d'impression de la revue GONG et du recueil)

Le prix de vente du recueil au numéro sera désormais porté à **5 euros**.

2. Pour intégrer le prix de la participation de l'afh au **livre de haïku " Voyage"** dont la parution est retardée pour achever l'illustration

(devis 1 400 euros /2= 700 euros HT),

le budget d'impression est augmenté de **700 euros HT**.

3. Frais de déplacement : 600 euros annuels . Ils couvrent les frais de transport lors des réunions et correspondent aux frais habituels pour une telle association.

4. Le bilan est équilibré.

Modifications apportées sur demande:

- **Sur proposition de Georges Friedenkraft**, une augmentation de 400 € des frais d'impression et une diminution de 400 € du bénéfice,
- une ligne de 700 € pour le livre "Voyage" et une augmentation de la valeur de stock du même montant, sans modification du bénéfice.

5. Catherine Belkhodja et Patrick Simon expriment leur satisfaction pour le rapport des comptes annuels. Eric Hellal souhaite que toutes les personnes compétentes aident le trésorier à la recherche de financement.

6. Eric Hellal conseille de tirer plus d'exemplaires afin que les numéros ne soient pas épuisés.

7. Rob Flipse suggère que chaque adhérent puisse être publié dans un recueil afin que davantage d'exemplaires soient prévendus .

Un débat s'instaure:

D'autres membres souhaitent au contraire conserver un degré d'exigence pour la publication. Il est décidé d'approfondir ces débats ultérieurement avec le CA

8. Rob Flipse suggère de grouper le gong et le recueil.

D'autres membres préfèrent conserver la revue et le recueil en deux parties indépendantes, afin de permettre aux auteurs de commander leurs livres à part.

Jean Antonini rappelle que les auteurs apprécient d'avoir un recueil publié isolément.

Il donne pour exemple le prochain recueil qui sera publié dans une présentation améliorée , coéditée par **LIROLI**.

Jo Pellet souhaite que tous les recueils soient publiés dans la même présentation afin de ne pas privilégier un auteur plutôt qu'un autre.

Ceci sera débattu ultérieurement lors d'une prochaine réunion du CA .

9 . Georges Friedenkraft recommande de privilégier les anthologies , très prisées des auteurs.

Patrick Simon rappelle que les anthologies doivent néanmoins avoir un comité de sélection pour garantir un bon niveau.

Janick rappelle que ces débats doivent être discutés en comité de rédaction.

10. Patrick Simon rappelle l'importance de la reliure qui doit être solide pour être acceptée en médiathèque ou bibliothèque.

Ceci est confirmé par **Brigitte Briatte**, documentaliste , qui indique que le livre doit répondre à certaines normes pour être diffusé en milieu scolaire

3 propositions de budget sont soumises au vote (Proposition 1 en l'état /Proposition 2 = + 400 euros sur la ligne édition (équilibre) /budget 3 (+ 700 euros HT pour le livre voyage) .

**Le budget 3 est approuvé avec 36 voix pour , 9 voix contre et abstentions.
Il sera joint par Eric Hellal au Procès verbal**

Election du conseil d'administration

L'assemblée générale propose alors de voter les membres du prochain CA.

Les candidatures qui étaient déclarées closes, sont ouvertes sur proposition de Janick. 8 candidats se présentent et le vote a lieu à bulletin secret.

Résultats des candidats élus :

- Jannick Belleau (46 voix)
- Eric Hellal (45 voix)
- Patrick Simon (40 voix)
- Klaus Dieter Wirth (29 voix)

Candidats non retenus :

- Daniel Borner (10 voix)
- Diane Descôteaux (7 voix)
- Rob Flipse (7 voix)
- Francis Kretz (5 voix)

Suite à l'annonce des résultats, Jean Antonini annonce sa démission du CA raison du retard de publication.

Le nouveau conseil d'administration se compose donc de :

- **Isabel Ansunsolo** (F/E)
- **Catherine Belkhodja** (F/A)
- **Janick Belleau** (Q)
- **Hélène Boissé** (Q)
- **Martine Gonfalone** (F)
- **Eric Hellal** (F)
- **Patrick Simon** (Q/F)
- **Klaus Dieter Wirth** (Allemagne)

Le CA se retire alors pour élire le bureau.

Deux candidats s'étaient officiellement proposés pour éviter la dissolution:

- Rob Flipse et Catherine Belkhodja

Rob Flipse n'ayant pas recueilli assez de voix pour être élu au CA, ne peut donc pas se présenter à la Présidence.

Catherine Belkhodja, seule candidate en liste, annonce qu'elle est prête à se désister en faveur de tout candidat élu au CA, acceptant de se présenter à la Présidence.

Martine Gonfalone présente alors sa candidature à la Présidence.

Catherine Belkhodja appelle à voter en faveur de Martine Gonfalone et souhaite plutôt assurer le secrétariat. (pas d'autre candidature)

Eric Hellal est également l'unique candidat à se présenter au poste de trésorier.

Le CA élit le bureau:

- **Présidente:** Martine Gonfalone-Modigliani

- **Secrétaire:** Catherine Belkhodja

- **Trésorier:** Eric Hellal

Ces trois membres du bureau sont élus à l'unanimité.

Le bureau décide d'accepter la proposition de **Jean Antonini** concernant le suivi des numéros de Gong.

Le nouveau conseil d'administration respecte la parité hommes/ femmes et français / étrangers. Il souhaite que ces élections apportent un nouvel essor à l'association, qui s'ouvre davantage à la francophonie.

Un communiqué sera rédigé prochainement en direction de tous les réseaux assurant la promotion du haiku.

La séance est levée à 13h

Signatures

précédées de la mention " lu et approuvé. Bon pour accord"

La présidente de séance:

Danièle Duteil

La secrétaire

Catherine Belkhodja

Les deux scrutatrices:

Isabel Asunsolo

Martine Gonfalone-Modigliani

(Présidente de l'AFH)

Lyon, le 10 .10 2010 (Rédigé en 5 exemplaires originaux.)